



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 80 (1980), p. 149-169

Bernard Boyaval

Notes sur quelques étiquettes de momies.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ?????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
????? ??? ?? ??????? ?????? ?? ??????? ?????????? ????????????		
????????? ??????? ?????? ?? ????? ?? ??? ?????? ????????		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

NOTES SUR QUELQUES ÉTIQUETTES DE MOMIES

Bernard BOYAVAL

1. — SUR UNE ÉTIQUETTE DE MOMIE DE LEYDE.

Cette étiquette a été publiée ainsi par M. P.J. Sijpesteijn dans les *Oudh. Meded.* LV (1974) p. 224 n° III et pl. XXVIII, 3 a et 3 b :

Recto : Πανκράτης

Verso : Σεναρεώτης

Il a vu en Pancratès le défunt accompagné de son matronyme (« *The label referred to Pancrates whose mother was called Senareotes (...). The text of this mummy-label should read Πανκράτης Σεναρεώτου* »). A l'appui de cette interprétation, il a invoqué deux raisons :

1) Il serait invraisemblable que cette étiquette concernât deux défunt distincts (« *It is unlikely that this label should have referred to two different mummies : one of a man, the other of a woman* »). Cet argument se heurte à une évidence : il existe des étiquettes qui concernent deux défunt distincts, SB 3551 (*CRIPEL* 4 (1977) p. 185 = *CEML* 728) qui porte Τμέλικε καὶ θυγάτηρ, et *CEML* 796 (*CRIPEL* 4 (1977) p. 202), qui porte Σενψονδβὲ καὶ Ψενδβῶς etc.⁽¹⁾, par ex. Il n'y aurait donc rien d'invraisemblable, dans l'absolu, à ce que l'étiquette de

(1) Il y aurait peut-être un autre témoignage à ajouter : celui de SB 4234 qui porte Θεμεσιῶτι Βησάιτι Μελίτια. Cette étiquette appelle quelques explications. La présence du datif n'est pas rare pour désigner le défunt sur les étiquettes (v. par ex. SB 1222, 3886 (corrigé dans *ZPE* 12 (1973) p. 179 n° 3), 10830, *CEML* 140, 443, 681, 750, 1037, 1112, 1128). Il y a donc toutes raisons de

penser que Θεμεσιῶτι est un parallèle et que SB 4234 peut être ajouté à la liste précédente. C'est Βησάιτι qui fait problème. Ou bien on admet que le datif est une étourderie du rédacteur pour Βησάιτος, le glissement du génitif au datif ayant été provoqué par la proximité de Θεμεσιῶτι; dans ce cas, la défunte Th(é)mésiōs était fille de Bèsais. Ou bien on suppose que

Leyde concernât aussi deux défunts différents. Il serait invraisemblable, en revanche, d'abord, que la désignation de chaque défunt figurât sur une face différente alors que, sur *SB 3551* et *CEML 796*, les deux défunts sont mentionnés sur la même face, ensuite, que leurs liens éventuels de parenté ne fussent pas indiqués alors que, sur *SB 3551*, on trouve *θυγάτηρ* et que, sur *CEML 796*, Senpondbôs et Psedbôs sont *μηδρὸς Ἀρτεμις*. C'est pourquoi nous supposerons, comme M. P.J. Sijpesteijn, que l'étiquette ne concernait qu'un seul défunt et que Pancratès et Senharyôtès étaient bien unis par une filiation ascendante⁽¹⁾.

2) Il arrive que les scribes indiquent le nom du défunt sur une face et le nom de sa mère sur l'autre (« *It is not uncommon that the name of the deceased is found on one side while the other side bears the name of his mother* »). M. P.J. Sijpesteijn cite, à l'appui, *SB* I 2018 et 3542.

Sans vouloir contester l'interprétation parfaitement vraisemblable de M. P.J. Sijpesteijn, on remarque cependant qu'on pourrait, avec autant de vraisemblance, lire l'étiquette dans l'ordre inverse des faces, soit :

Recto : Σεναρεώτης

Verso : Πανκράτης

Βησάιτι a été correctement décliné et, dans ce cas, désigne un second défunt, également invoqué au datif et frère de Th(é)mésiōs. La première hypothèse n'est pas irrecevable, compte tenu du nombre et de la gravité des fautes d'accords grammaticaux que commettent les rédacteurs d'étiquettes (ex. parmi bien d'autres, *SB* 750 ou 3886). La seconde hypothèse aurait cependant l'avantage de nous dispenser d'avoir à supposer une telle faute. Si elle était la bonne, *SB* 4234 devrait être ajouté à la liste des étiquettes à deux défunts. Une remarque en forme de réserve toutefois : si Th(é)mésiōs et Bèsaiōs étaient deux défunts unis sur la même tablette, on s'attendrait plutôt à lire Θεμεσιῶτι (*και*) *Βησάιτι*, sur le modèle de Τρέλικε *και* θυγάτηρ (*SB* 3551) et Σερψονδβὲ *και*

Ψενδβῶς (CEML 796).

(1) Nous situons l'in vraisemblance à un autre niveau : quelques étiquettes nomment simultanément deux défunt s ; il y a donc eu des transports de momies en groupes, dans lesquels une momie portait une étiquette à deux noms, l'autre momie, aucune étiquette. Il faut, dès lors, admettre que, pour une affaire aussi importante que l'expédition de momies vers leur lieu définitif d'inhumation, familles, scribes et transporteurs aient pris le risque de provoquer des hésitations, voire des erreurs d'acheminement. Il suffisait, en effet, que la momie sans étiquette fût momen tanément séparée de l'autre pour qu'elle devînt l'équivalent d'un « colis sans adresse ». S'il y a invraisemblance, elle ne peut se situer qu'ici, à notre avis.

Ce serait alors Senharyôtès qui serait la défunte, l'ascendance serait masculine et Πανκράτης à corriger en Πανκράτος.

La photographie des deux faces, jointe à l'*ed. princ.*, ne semble pas s'opposer à cette seconde interprétation. Sur les deux faces, en effet, le scribe a commencé à écrire à partir du trou de suspension à gauche. Et l'on sait que les rédacteurs d'étiquettes usent des dispositions les plus variables, à preuve, par ex., les *Eigen-namen* de W. Spiegelberg, *Tafel X* : sur 25 (A), le trou de suspension est à gauche du texte grec, sur 27 (A), à droite.

Les habitudes des scribes dans l'expression de l'ascendance masculine ne s'opposent pas, non plus, à ce qu'on fasse de Pancratès le père de la défunte : on pourrait citer, en effet, des étiquettes où le patronyme est écrit sur l'autre face (ex. *CEML* 238 (*CRIPEL* 2 (1974) p. 249) qui porte (A) Ἀπολλώνιος (...) (B) Ψεουτίωνος, *CEML* 527 (*CRIPEL* 3 (1975) p. 221) qui porte (A) Ταλόνι (B) Πεσιῶς, etc.).

On peut donc lire l'étiquette de deux manières différentes.

Les lignes précédentes suscitent deux autres remarques.

La première concerne l'emploi des termes « *recto* » et « *verso* ». Il semble qu'il faille les bannir dès qu'on publie des étiquettes. En effet, sur aucune étiquette bilingue, on ne peut déterminer quel texte, grec ou démotique, a été rédigé le premier; à plus forte raison, sur une étiquette uniquement grecque dont les deux faces ne sont pas unies par un lien reconnaissable de dépendance grammaticale, comme c'est le cas ici, la distinction est impossible⁽¹⁾.

Surtout, l'étiquette de Leyde révèle un fait plus inquiétant : elle était aussi inintelligible pour les transporteurs que pour nous. Or, elle n'est pas seule. On peut lui joindre actuellement trois autres documents aussi obscurs (monolingues grecs également) :

1) *CEML* 367 (*CRIPEL* 3 (1975) p. 181) : Cette étiquette a été publiée sous la forme (A) Μιλων (B) Τατετριφι(ο)ς Ψενοστιφιος etc., Milon pouvant être le défunt, suivi d'une mère et d'un grand-père maternel ou d'un père. On

⁽¹⁾ Faute de mieux, il y aurait peut-être opportunité à simplement numérotter les faces (1, 2 ou A, B), en soulignant que cette numérotation est arbitraire et que 1 ou A ne

signifie nullement que la face ainsi désignée ait été rédigée ou soit supposée par l'éditeur avoir été rédigée la première (*CRIPEL* 2 (1974) p. 165).

pourrait également supposer l'ordre inverse (A) Τατετρίθις Ψενοσίριος (B) Μίλων et voir en ce dernier un signataire ou le grand-père paternel.

2) *CEML* 700 (*CRIPEL* 4 (1977) p. 178) : Cette étiquette a été publiée sous la forme (A) Ψενσένοβ Όρου (B) Ψεναρεμήθι(ο)s ἐλευ(), Psensénob pouvant être le défunt, Horos et Psenharémèphis ses père et grand-père. On pourrait également supposer l'ordre (A) Ψεναρεμῆθις ἐλευ() (B) Ψενσένοβ Όρου, d'où un arbre généalogique inverse.

3) *CEML* 968 (*CRIPEL* 4 (1977) p. 245) : Cette étiquette a été publiée sous la forme (A) Σενμενχέτος Πετερμούθου (B) Σενβήσιος Ψύνει(ο)s, où l'on peut imaginer que la défunte était Senmenchès, définie par ses père, mère (Pétermouthès, Senbèsis) et grand-père maternel (Psynis). On pourrait également supposer l'ordre (A) Σενβήσιος Ψύνει(ο)s (B) Σενμενχέτος Πετερμούθου, d'où un arbre généalogique inverse. Comme sur l'étiquette de Leyde, il paraît impossible de donner une forme assurée et définitive à ces arbres généalogiques, chaque fois accompagnés de points d'interrogation.

Les étiquettes avaient d'abord un but utilitaire : permettre l'acheminement des corps au lieu de leur inhumation. L'intérêt de l'étiquette de Leyde est d'ajouter un témoignage à une série de documents qui montrent que les précautions nécessaires de clarté n'ont pas toujours été prises.

2. — *SB I 3826 (ET 4387).*

Cette étiquette de momie porte :

Στήλη Ἀρσενίου Πανοπολί(του)

Elle a fait l'objet de deux allusions, la première d'A. Bataille dans *Rev. Arch.* 6^e série 25 (1946) p. 55 et note 9, la seconde de J. Quaegebeur dans *PLB* 19 (1978) p. 237. A. Bataille écrivait : « (...) une tablette s'intitule (...) στήλα, là où l'on attendait σῶμα ou ταφή et une autre στήλη ». J. Quaegebeur ajoute : « (...) the label was not solely a means of identification but was also a memorial : the name of the deceased had to be perpetuated. That the purposes of identification and

commemoration can go together is indeed apparent from the fact that the inscription sometimes characterizes the label as στήλη, demotic wjt ».

Ces deux notices appellent des réserves. L'expression d'A. Bataille doit être corrigée, car on ne peut affirmer que des étiquettes « *s'intitulent* » σῶμα ou ταφή. Ces deux mots désignent le cadavre qui accompagne l'étiquette, jamais l'étiquette⁽¹⁾. Leurs emplois, au sens de « *momie* », « *cadavre momifié* », sont trop nombreux et trop nets pour qu'il y ait doute là-dessus. A preuve :

SB 3554 : (...) κόμισον τὸ σωμάτιον τοῦ νιοῦ μου, ἔστω δὲ τὸ ὄνομα αὐτοῦ etc.

SB 3555 : (...) κόμισον τὸ σωμάτιον Σενπαμώνθης etc.

SB 9126 : εἰς ὄρμον (...) σῶμα γυμνὸν Πλουσιανοῦ (...) καὶ παραδῶναι τοῖς ἐκεῖ νεκροτάφοις.

W. Chrest. 499,3 : ἐπεμψά σοι τὸ σῶμα Σενύριος etc.

SB 1268 : ἀπόδοσ τὴν ταφὴν ις Πανῶν πόλιν etc.

JEA 59 (1973) p. 177 n° 1 : ὅπόταν παραγένηται παρά σοι ή ταφὴ τοῦ παιδίου μου, τίρησον ὡς παραγένωμαι (Corrections dans *Chron. Eg.* XLIX n° 98 (1974) p. 396).

⁽¹⁾ La liste d'A. Bataille, à la date de 1946, *o.l.* p. 55 notes 6-8, est maintenant périmée. Voici donc un nouveau tableau des emplois de ces deux tours :

Tour ταφὴ τοῦ δεῖνος :

- *SB 761, 2277, 4219, 5539, 5766, 5767, 7091* (correction dans *ZPE* 28 (1978) p. 216 n° 2), *CEML 213 (CRIPEL 2 (1974) p. 238)* (Panopolis ou nome Panopolite).
- *CEML 229 (CRIPEL 2 (1974) p. 244)* (Tmoupaei dans le Panopolite)
- *SB 3540, 3550* (Trikatanis dans le Coptite)
- *SB 2053, 2054, 5140-5142* (Kerkè-Philadelphie)
- *SB 3892* (Hermonthis)
- *SB 3553* (Memnonia) (cette étiquette

porte exceptionnellement le génitif ταφῆς)

- *CEML 663 (CRIPEL 3 (1975) p. 254)* et *SB 3931* (provenance non indiquée). (Nous laissons de côté *SB 4971*, qui n'est peut-être pas authentique et auquel nous avons consacré une courte note, à paraître dans *Chron. Eg.*).

Tour σῶμα τοῦ δεῖνος :

- *SB 3965 = 7084* (Arsinoïte)
- *SB 10835* (Akanthôn du Memphite)
- *CEML 236 (CRIPEL 2 (1975) p. 247-248* (Philadelphie)).

A propos du tour σῶμα τοῦ δεῖνος, l'article d'A. Bataille, p. 55, note 7, contient une erreur : il renvoie à *SB 3965* « *et* » *7084*. Or, il s'agit de la même étiquette, publiée deux fois de suite par le SB.

Partant de l'hypothèse que les étiquettes servaient deux buts, identifier et commémorer les défunts, J. Quaegebeur a très nettement lié l'emploi du mot *στήλη* au souci de commémoration. Ce souci devait être peu partagé, puisque SB 3826 en demeure jusqu'à présent un témoignage exceptionnel et que la documentation démotique, en 1978, n'attestait que deux emplois de son parallèle égyptien *wjt*. (J. Quaegebeur *o.l.* p. 237 note 39). L'explication fournie par J. Quaegebeur ne rend donc pas compte de l'extrême rareté du mot *στήλη* sur les étiquettes. Bien plus, elle en fait un phénomène encore plus surprenant.

Notre gêne s'accroît de deux constatations : les enrichissements considérables qu'a connus la littérature des étiquettes depuis quelques années (bibliographie dans J. Quaegebeur *o.l.* p. 232, note 1, à laquelle il faut maintenant ajouter les *CRIPEL* 4 (1977) p. 173-254 et 5 (1979) p. 237-287) n'ont pas ajouté un seul témoin du mot *στήλη*; il y a d'autre part un fait de langue irréfutable, le seul terme technique attesté dans le grec d'Egypte, pour désigner l'étiquette, est *τάβλα*, non *στήλη*. Les précédents commentateurs sont d'accord sur ce point (A. Bataille *o.l.* p. 45 note 6 : « *c'était le nom que les Grecs donnaient à nos étiquettes* »; J. Quaegebeur *o.l.* p. 233 : « *the original (now rarely encountered) greek term τάβλα* ») et s'appuient sur le même témoignage, celui, contemporain de la plupart des étiquettes, de *W. Chrest.* 499, 3-6 (= *P. Par.* 18 (B)), qui porte *ἔπειψά σοι τὸ σῶμα Σενύριος (...)* *ἔχων* (l. *ἔχον*) *τάβλαν κατὰ τοῦ τραχήλου*.

Sans vouloir contester systématiquement la tentative d'explication de J. Quaegebeur, nous aimerais ajouter quelques réserves sur elle, puis suggérer une autre hypothèse.

Qui dit commémoration dit publicité. Il convient, en effet, que le nom à perpétuer soit « *exposé* » aux regards d'autrui. La stèle répond à cette finalité, puisque son rôle est d'être déposée ou fixée sur la tombe ou à côté.

Dans le cas des étiquettes, les choses sont beaucoup moins évidentes. Prioritairement, elles servaient à guider les transporteurs dans l'acheminement des momies, jusqu'au lieu de leur inhumation définitive. Au terminus, les nécrotaphes ou entaphiastes (sur la confusion des deux fonctions, v., en dernier lieu, *Chron. Eg.* LIII n° 105 (janvier 1978) p. 165, 166 et note 1) les ensevelissaient avec leurs étiquettes accrochées au cou et c'est d'ailleurs dans des tombes que les archéologues ou les fouilleurs clandestins ont retrouvé ces étiquettes (exemple récent, entre autres, dans la *Chron. Eg.* L n° 99-100 (janvier-juillet 1975) p. 37, à propos

d'une tombe de l'Assassinif). Des deux usages auxquels J. Quaegebeur, *o.l.*, les suppose destinées, le premier dans le temps et en importance était donc l'usage d'identification et, de toute manière, identification et commémoration ne duraient que de la sortie de l'atelier des taricheutes à l'inhumation, l'enfermement de la momie dans le souterrain du tombeau les annihilant l'une et l'autre, en même temps. On ne pourrait donc valablement supposer que l'étiquette avait une fonction de perpétuation du souvenir, auprès des vivants, que si l'on retrouvait quelque part des preuves qu'elle était parfois détachée du cou avant l'inhumation et placée sur la tombe ou auprès d'elle, pour servir de repère. Leur toute petite taille, la relative fragilité et la mobilité de leurs supports de bois s'opposaient, à l'évidence, à ce qu'on fit des étiquettes un usage épigraphique. Et d'un tel usage, on n'a pas le moindre indice, en vérité.

A toutes fins utiles, on peut suggérer une autre hypothèse. Le fait qu'Arsénios figure sur un bois d'étiquette, matériau typique des ateliers de taricheutes, paraît impliquer que son corps soit passé par l'un d'entre eux. Il a donc été, très probablement, momifié. Dans l'atelier où son corps est passé, un employé a pu tracer un modèle pour sa future stèle, utilisant, pour ce faire, ce qu'il avait sous la main : une étiquette vierge. *SB 3826* serait donc, en ce cas, le « *brouillon* » d'une stèle à graver. Si un employé a préparé un texte de stèle funéraire à son intention, c'est peut-être parce qu'il n'y avait pas à faire transporter son corps vers une nécropole lointaine. On serait, dès lors, amené à supposer qu'Arsénios a été inhumé dans la nécropole même où se trouvait l'atelier qui le momifia. Confirmée, cette hypothèse apporterait une indication précieuse : elle inviterait à supposer que la gravure des stèles funéraires pouvait être préparée, sinon dans l'atelier même des taricheutes, du moins dans ses environs immédiats. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que les graveurs aient travaillé tout près des nécropoles et des ateliers de momification, comme les marbriers, de nos jours, s'installent près des cimetières.

Nous suggérions volontiers la même interprétation pour l'étiquette de momie *SB 4387*, qui porte *Πανισκεῦτος κουρέως σῆμα*. Le mot *σῆμα* au sens de stèle appartient au vocabulaire de l'épigraphie funéraire. Dès 1925, le *Wörterbuch* de Preisigke en rassemblait plusieurs témoignages égyptiens (*SB* 2462; 4312, 8; 4313, 10; 4536; 5121 (a)). Qu'il n'apparaisse qu'une seule fois sur les étiquettes, comme *στήλη* sur *SB 3826*, n'aurait donc rien de surprenant. Admettre que les rédacteurs de ces deux étiquettes aient fait, pour la même raison et dans les mêmes

circonstances, deux emprunts délibérés au vocabulaire épigraphique, suffirait, au contraire, à expliquer leur caractère exceptionnel. Il n'y a, en effet, aucun inconvénient et aucune invraisemblance à supposer que Paniskeus, lui aussi, a été momifié dans l'atelier de la nécropole où il devait être inhumé et qu'on a donc préparé le texte de sa future stèle dans cet atelier même.

Cette hypothèse nous éviterait de devoir recourir à celle d'une erreur de scribe, comme l'avait fait A. Bataille, *o.l.* p. 55 et note 6. Une confusion $\sigma\tilde{\eta}\mu\alpha/\sigma\tilde{\omega}\mu\alpha$ paraît, en effet, difficilement explicable. L'explication ne saurait être phonétique, les timbres vocaliques de l'*èta* et de l'*oméga* étant trop éloignés l'un de l'autre pour entraîner une confusion (l'explication phonétique a déjà été proposée à tort, dans le cas de *SB* 3511 (v. *ZPE* 14 (1974) p. 58 n° IX)). Elle ne pourrait être que graphique. L'*èta* et l'*oméga* se confondent facilement en cursive et H.C. Youtie, *The textual criticism of documentary papyri*, *BICS Suppl.* 33, 2^e éd. (1974), les a signalés en bonne place dans son tableau des p. 68-69.

En conclusion, nous suggérons de voir en *SB* 3826 et 4387 deux brouillons de stèles funéraires, rédigés chez les taricheutes.

Si cette double interprétation était valable, il conviendrait d'exclure ces textes de la littérature des étiquettes, malgré leur support de bois. A dessein, et à cause du mot *στήλη*, nous n'avions pas inséré SB 3826 dans notre *Corpus (PROVISOIRE) des étiquettes grecques*, Lille (1977) p. 157. Il faudrait maintenant en éliminer SB 4387 (= *Corpus* n° 361 p. 37) que nous y avions fait figurer avec hésitation et très probablement à tort⁽¹⁾.

3. — SB 4190.

Cette étiquette de momie porte, sur une face, Αὐρηλία Σαΐψιος Αὐρηλίου Ἀπολλωνίου μετρὸς Σεννούθης etc., sur l'autre, Σαΐψιος Ἀπολλωνίου μητρὸς Σενπνούθης⁽²⁾. Sur une face (qu'on peut supposer avoir été rédigée en dernier), le rédacteur a donc choisi une formulation abrégée et ce choix de l'abréviation s'est traduit par la double élimination d'Aurélios et Aurélia.

Cette constatation éclaire peut-être deux autres groupes d'étiquettes.

⁽¹⁾ Parce qu'au moment de rédiger ce *Corpus*, nous acceptions l'équivalence $\sigma\tilde{\eta}\mu\alpha$ = erreur pour $\sigma\tilde{\omega}\mu\alpha$, équivalence à laquelle,

maintenant, nous ne croyons plus guère.

⁽²⁾ Elle a fait l'objet d'une note corrective dans *ZPE* 14 (1974) p. 67 n° 1.

Le premier comprend *SB* 1611⁽¹⁾ et 7731. *SB* 1611 porte Αὐρέλιος Εενοκράτης Πανίσκου μητρὸς Τατεανούπιος ἀπὸ Πανὸς πόλεως, *SB* 7731, Αὐρηλία Ἰσιδώρα Εενοκράτους [μη]τρὸς Τουάντιος ἀπὸ Βο[μπαὶ] Λιθ' Θῶθ η'. Le premier défunt est originaire de Panopolis, la seconde de la bourgade voisine, Bompaé; il y a donc quelque vraisemblance à supposer que le premier était le père de la seconde, d'autant plus que Xénocratès est un nom peu fréquent. On est dès lors amené à imaginer que le scribe a volontairement fait l'économie de la mention Aurélios devant Εενοκράτους, sur 7731, et l'on comprend aisément pourquoi : puisque la fille était déjà signalée comme Aurélia, il était inutile de rappeler cette mention devant le patronyme, elle allait de soi⁽²⁾.

Le second groupe comprend deux étiquettes de momies démotiques, au nom d'Aurélios Psentatriphis (*OMRO* 46 (1965) p. 37 et 45-46) et Psensepsis (Möller, *Mumienschilder* n° 26), tous deux fils d'Apollonios et de Senpétésis. Elles ont récemment fait l'objet d'une allusion de J. Quaegebeur, *PLB* 19 (1978) p. 164 note 26. Relevant que, seul, le premier défunt est appelé Aurélios, il se demande s'il ne conviendrait pas de supposer que Psensepsis est mort avant 212^P et Aurélios Psentatriphis après⁽³⁾. A la faveur des constatations précédentes, il semble qu'on puisse douter de la possibilité d'une datation aussi précise. Ce n'est pas parce que la mention Aurélios manque devant le premier nom qu'il faut forcément attribuer à Psensepsis un décès antérieur à 212^P. *SB* 4190 et 7731 montrent que les scribes éliminaient les mentions Aurélios-Aurélia dès qu'ils estimaient que leur répétition était inutile ou que leur présence n'était pas indispensable à l'identification du défunt. *SB* 7731, plus particulièrement, prouve que l'on pouvait être un Aurélios sans que mention fût faite de ce qualificatif : en effet, si le 8 Thôth d'un an 19, Isidora était une Aurélia, son père, que ce fût le même Xénocratès que sur *SB* 1611 ou un autre, était forcément devenu, lui aussi, un Aurélios, à la même date. Psensepsis a donc pu mourir après 212^P comme son frère. Une autre explication vient alors à l'esprit, pour justifier l'absence d'Aurélios devant son

⁽¹⁾ Republié dans le *CRIPEL* 2 (1974) p. 237-238 (= *CEML* 211).

⁽²⁾ J. Quaegebeur, *PLB* 19 (1978) p. 245 : « Besides Greek names that presumably point to Greeks (e.g. Νανηόπος, Εενοκράτης etc.) we find on labels many Greek names which are

clearly no criterion of nationality etc. ». Il est évident que cette assertion de J. Quaegebeur est fausse à propos de ce Εενοκράτης.

⁽³⁾ « May it be assumed (...) that Psensepsis died some time before Aurélios Psentatriphis ? »

nom. Psentatiphis et Psensepsis, selon toute vraisemblance, étaient frères. On peut imaginer que leurs décès soient intervenus à peu de temps d'intervalle ou en même temps, provoquant un groupage de momies⁽¹⁾. Si l'on suppose que les deux corps aient voyagé ensemble, de l'atelier des taricheutes au lieu de leur inhumation définitive, on peut comprendre que les scribes n'aient pas jugé nécessaire de répéter la mention Aurélios sur l'une de ces deux étiquettes démotiques. C'est qu'elle ne leur paraissait pas absolument indispensable à l'identification de Psensepsis⁽²⁾.

A l'absence de cette mention, J. Quaegebeur a cherché une explication chronologique. Elle nous paraît supposer des habitudes de rigueur dans l'utilisation des formulaires, plus typiques de notre époque que de l'Egypte gréco-romaine. Il nous paraît possible d'y substituer une explication plus simple et mieux accordée aux mentalités du temps.

C'est l'intérêt de *SB* 1611 et 7731 de nous y aider⁽³⁾.

⁽¹⁾ Il y a de nombreux indices de décès chronologiquement proches, voir simultanés, sur les étiquettes de momies. Ainsi, entre autres, ceux de Psentachoumis (45 ans) et de Lia fille de Psentachoumis (18 ans) sur *CEML* 181-182 dans le *CRIPEL* 2 (1974) p. 226-227 (même provenance (Hameau de Skordô), même main influencée par les tracés de chancellerie du début du III^P); ceux de Psenthmésiôs et de Psansaïs fils de Psenthmésiôs sur *CEML* 664 et 692 dans les *CRIPEL* 3 (1975) p. 254 et 4 (1977) p. 176. Si cette dernière conjonction familiale pouvait être un jour confirmée, il faudrait corriger la datation de *CEML* 692 (II-III^P), proposée d'après l'écriture, en « 9 juillet 172^P ». C'est par des décès quasi-simultanés qu'il faut sans doute expliquer aussi l'existence d'étiquettes à défunt multiples (ex., entre autres, *CEML* 728 = *SB* 3551, 796 dans le *CRIPEL* 4 (1977) p. 185 et 202).

Exemples de groupages de momies dans

ZPE 31 (1978) p. 119-120.

⁽²⁾ Pour la même raison probablement, le rédacteur des *P. Lille C.* 76/1 et 76/2 (*ZPE* 31 (1978) p. 118-120) a omis le nom du village d'origine, Tiôbasti de l'Hérakléopolite, sur le second texte. Il n'était pas nécessaire, si tous les défunt concernés par ces deux coupons de papyrus voyageaient ensemble (c'est la similitude des réflexes psychologiques que suppose le texte des *P. Lille C.* 76/1-2 et ceux que nous croyons pouvoir constater sur les étiquettes précédentes qui nous amène à voir en *P. Lille C.* 76/1-2 deux bordereaux d'expédition de momies).

⁽³⁾ Peut-être conviendrait-il de rapprocher ce souci d'économie d'un fait que l'on constate chaque fois qu'un texte grec mentionne plusieurs *Aurelii* : on ne répète pas Aurélios devant chaque nom (*Αὐρήλιος x nai Αὐρήλιος y nai Αὐρήλιος z*), on n'en fait qu'une seule mention en facteur commun (*Αὐρηλίοι x nai y nai z*).

4. — ENCORE SB 5200.

Cette étiquette de momie, publiée par Reich (*Stud. Pal.* VII, p. 12 et suiv. n°s 39, 74 et 94) puis Preisigke (*SB I* 5200), a fait récemment l'objet d'une nouvelle notice corrective de M^{me} L.C. Youtie (*ZPE* 15 (1974) p. 20-21 § 3).

Voici le dernier état de son texte :

Χεπατῶμε Ταουρσεφνούιος Κατᾶ Πανσνήον πάτηρ

M^{me} L.C. Youtie en a proposé la traduction suivante (*ibid.* p. 21) :

« *Che(n)patome, daughter of Taorsenouphis the daughter of Katas; Pansneou (is her) father* ».

Cette interprétation nous a suggéré quelques remarques qui portent précisément sur la séquence finale Κατᾶ Πανσνήον. Reich et Preisigke avaient pensé à la préposition κατά, hypothèse irrecevable⁽¹⁾. M^{me} Youtie y a vu un élément de filiation, d'où sa suggestion d'en faire le génitif de l'anthroponyme Κατᾶς⁽²⁾. L'avantage de cette seconde hypothèse c'est qu'elle donne un sens cohérent au texte.

M^{me} Youtie a comparé *SB* 5200 à trois autres étiquettes, qui ont, en commun avec elle, la postposition du patronyme :

SB 812 : Σενπαχούμιος Σενπεμούτ(ιος) πατρὸς Ἰναρῶτος.

SB 1194 : Σενπετερμούθης μητρὸς Ἀρτέμιτος πατρὸς Χεμσνέως.

Mich. inv. 4533 (9) : Πρεμποσίριος Ταοῦτος πατιὴρ αὐτοῦ. Ἀτρῆτις ὁ κυλλός⁽³⁾.

Il faut maintenant y ajouter les quatre parallèles que voici :

CEML 147 : Σεναρυώτιδος Σενκολλούθου πατρὸς Ἀρυώτου

CEML 172 : Σενφούνσιος μητρὸς Ταλώνης πατρὸς Πολλοῦτος

CEML 173 : Σενπαχούμιος μητρὸς Σεναρυώτιδος πατρὸς Πεβῶς

CEML 950 : Ἰσιδώρα μητρὸς Ταουχτίς πατιὴρ Σοντωοῦς

⁽¹⁾ *Ibid.*, p. 20 : « (...) The doubtfully read κατά for which there can be no meaning here ». ⁽²⁾ *Ibid.*, p. 21 : « The name Κατᾶς is attested at Karanis (...) and, with spelling Καττᾶς, at Syene in the Thebaid (...). And it is noteworthy that most of the mummy labels derive from the Thebaid ».

⁽³⁾ Etiquette republiée depuis dans les *Collect. Papyr.* II (1976) p. 639-640 n° 105.

Or, une différence oppose ces sept formulaires à celui de *SB* 5200, tel que M^{me} L.C. Youtie propose de le comprendre : son rédacteur y aurait ajouté exceptionnellement le nom du grand-père maternel. Cette disparité surprend et M^{me} L.C. Youtie ne semble pas l'avoir remarquée.

On pourrait alors proposer une seconde hypothèse. *Πανσυνήου* appartient à une abondante famille d'anthroponymes (*Πανσυνῶς*, *Πανισνεῦς*, *Πανσυνοῦς*, *Πανσνεῦς*, *Πανεσνῆν* etc.). Bien que nous n'en ayons pas de témoin dans le *Namenbuch* et l'*Onomasticon*, il a dû exister des composés du type **Πα-πανσυ-*/**Τα-πανσν-*. Il a également existé par ailleurs des composés doubles, en *Κα-τα* + thème nominal, à preuve *Κα-τ-θμέρσις* (*Namenbuch* col. 168) en face du simple *Θμέρσις*. Les composés doubles ou triples, du type *Ψεν-σεν*, *Ψεν-τα*, *Σεν-τα*, *Τα-ψεν-τα* etc., sont même une des caractéristiques de l'onomastique égyptienne d'époque impériale et c'est certainement la raison pour laquelle on en trouve tant sur les étiquettes de momies, qui sont massivement des II-III^P⁽¹⁾. La séquence *κατα* pourrait donc être une double préfixation du thème nominal *Πανσυνήου*. Il faudrait lire, dès lors, *Καταπανσνήου πάτηρ* et *SB* 5200, comme les sept autres étiquettes alléguées plus haut, ne mentionnerait que le matronyme et le patronyme.

Cette hypothèse aurait l'avantage d'aligner *SB* 5200 sur tous les parallèles connus du tour *μητρὸς x πατρὸς* (ou *πάτηρ*) y. Nous ne la présentons cependant que comme une possibilité, à côté de l'hypothèse précédemment formulée par M^{me} L.C. Youtie. Il ne semble pas possible de rejeter l'une des deux de manière irréfutable.

5. — *CEML* 53.

Cette étiquette de momie porte le texte suivant (*CRIPEL* 2 (1974) p. 183-184) :

Μάρκος Αύρηλιος Ἀπολλάνιος νεώτερο(ς) Ψάιτος τοῦ Ἀτρητος μητρὸς Σεν-ψενθαμίνιος ιερέως (lire ιερεύς) ιεροῦ Ἀριώτου Ἐρμοῦ Ἀπόλλωνος θεῶν μεγίστων Βομπαή

Elle a fait l'objet d'un commentaire de J. Quaegebeur, *PLB* 19 (1978) p. 164.

⁽¹⁾ Cf. J. Quaegebeur, *PLB* 19 (1978) p. 165 et note 29, à ce propos (v. un exemple de composé triple, *Τα-σεν-θ-*, non repéré par le premier éditeur de *SB* 40, dans *ZPE* 15 (1974) p. 292 § 3).

A notre connaissance, c'est le premier texte qui mentionne un temple à Bompaé. L'indication paraît impliquer que cette localité avait quelque étendue et une certaine importance démographique⁽¹⁾. Sur la nature des cultes qui s'y célébraient, il semble qu'il ne puisse y avoir de doute : *Ἐρυῆς* et *Ἄπολλων* y sont des désignations helléniques de Thot et Horus⁽²⁾; le fait que le prêtre défunt soit fils de Psaïs et Sennsenthaminis, petit-fils d'Hatrès, le fait que son corps ait subi la momification, sont autant de preuves supplémentaires de l'égyptianité du contexte culturel de *CEML 53*.

Les mentions d'Hermès et Apollon éclairent aussi l'onomastique bompaïte. On y trouve un nombre élevé d'anthroponymes qui renvoient à ces divinités. J. Quaegebeur, *ibid.*, avait déjà souligné le phénomène : « *Horus ranked first in the popular belief of the graeco-roman period; this is apparent from, among other things, the fact that he is most strongly represented in theophoric names. The choice of the name Apollônios in Bompaé may have been influenced by a local cult (...)* »⁽³⁾.

Voici quelques éléments statistiques supplémentaires⁽⁴⁾ :

TABLEAU I

1) Composés égyptiens sur le nom indigène d'Horus :

Haryôtès	55 ex.
Haryôtas	1 —

⁽¹⁾ C'est l'impression que donnait déjà le nombre élevé des étiquettes actuellement publiées qui proviennent sûrement de cette localité. Il y en a 223 dans notre *Corpus provisoire*, Lille (1977) p. 122-140, n°s 1669-1891, ce chiffre excluant les monolingues démotiques, déjà édités ou à paraître. De tous les sites circonvoisins d'Akhmîm, c'est Bompaé qui, de loin, en a fourni le plus.

⁽²⁾ C'est également l'interprétation de J. Quaegebeur, *ibid.* : « *Hermès is in all likelihood Thot, and Apollô (...) a form of Horus (...)* ».

⁽³⁾ Autre indice d'une importante activité sacerdotale indigène à Bompaé : le grand nombre des prêtres et prêtresses qui y sont attestés (v. *SB* 1482, 5374, 5474, 7046, 7063,

7727, 7733; *CEML* 30, 32, 39, 64, 73, 74, 78).

⁽⁴⁾ V. le dossier provisoirement établi en 1977 (note initiale de l'article). Dans quelques cas, il est possible qu'un nom concerne deux fois le même individu. La tâche de reconstituer des familles est si malaisée et ses résultats (fondés sur la seule homonymie des géniteurs) si aléatoires, que nous avons préféré prendre le risque d'utiliser deux fois le nom du même individu dans certains cas. Il n'est pas négligeable à Bompaé, où certains noms sont particulièrement fréquents (ex. *Haryôtès* et *Sennharyôtis* qui apparaissent trois fois en couple); mais, étant donné que le nombre de cas douteux n'atteint pas la dizaine, l'analyse statistique ne peut en être sensiblement altérée.

Psenharyôtès	1 ex.
Senharyôtis	29 —
Psensenharyôtès	6 —
Senpsenharyôtès	1 —
Harpaèsis	2 —
Senharpaèsis	1 —
Harouèbis	2 —
Harsièsis	1 —
Senharsièsis	1 —
Harémèphis	8 —
Senharémèphis	2 —
Harsytès	1 —

2) Composés égyptiens sur le nom indigène de l'épervier (*bjk*)⁽¹⁾ :

Harpbèkis	1 ex.
Senpbèkis	5 —
Tbèkis	4 —
Pbèkis	11 —
Psentbèkis	1 —
Senpsentbèkis	2 —

3) Transcriptions grecques du nom indigène d'Horus :

Hôros	13 ex.
Hôrion	2 —
Senhôrion	1 —

4) Emplois de l'épithète indigène Sontôous et de ses composés⁽²⁾ :

Sontôous	4 ex.
Santôous	1 —
Sensen / sontôous	8 —

(1) Sur ces composés à partir du nom de l'épervier *bjk*, v. Spiegelberg, *Eigennamen* p. 21 n° 151.

(2) Sur le rapport de Sontôous avec Horus, v. J. Quaegebeur *o.l.* p. 167 § d, qui renvoie à Spiegelberg, *Eigennamen* p. 41*-43*.

Sensentôou	1 ex.
Tasontôous..	1 —
Sensontôous	1 —

5) Traductions grecques du nom indigène de l'épervier :

Hiérax	1 ex.
Hiérakion	1 —
Hiérakapollon	1 —

6) Traductions grecques du nom indigène d'Horus :

Apollonios	26 ex. ⁽¹⁾
Apollonia	1 —
Senapollonios	1 —
Senapollonia	11 —

7) Traductions grecques du nom indigène de Thot :

Hermophilos	1 ex.
Senhermophilè	1 —

Il y a aussi une remarquable fixité dans la transmission familiale des noms, que l'abondance en données généalogiques des étiquettes de Bompaé permet exceptionnellement de déceler ⁽²⁾ :

TABLEAU II

1) Tendance à maintenir le thème nominal inchangé :

Haryôtès > Haryôtès	6 ex.
Haryôtès > Senharyôtis	2 —

⁽¹⁾ L'abondance des emplois d'Apollonios à Bompaé invite à supposer que *CEML* 46 (*CRIPEL* 2 (1974) p. 181) pourrait être amélioré en $\gamma\upsilon(\nu\eta)$ Ἀρυώτ(ον) Ἀπολλω(νίον) (*ed. princ.* : Ἀπολλω(νίον)).

⁽²⁾ Les étiquettes de Bompaé, comme celles de Psônis et de Nèsos (ou Nèsos Apollinariados, si les deux appellations sont équivalentes), portent des indications généa-

logiques remarquablement détaillées (père + mère presque toujours, grand-père paternel souvent en plus). Elles contrastent fortement avec l'extrême pauvreté des notices panopolitaines (par ex.) qui ne mentionnent généralement que le nom des défunt(e)s. Pour l'instant, on ne peut que constater ces disparités dans la pratique des scribes, sans les expliquer.

Senharyôtis > Haryôtès	1 ex.
Psensenharyôtès > Senpsenharyôtès ..	1 —
Hôros > Hôros	2 —
Harouèbis > Harouèbis	1 —
Pbèkis > Senpbèkis	1 —
Pbèkis > Tbèkis	1 —
Apollonios > Apollonios	2 —
Apollonios > Senapollonios	1 —
Apollonios > Apollonios > Apollonios	1 —
Pbèkis > Pbèkis > Senpsentbèkis ..	1 —
Pbèkis > Pbèkis > Psentbèkis ..	1 —

2) Tendance à maintenir le souvenir du nom divin d'un système onomastique à l'autre :

a) passage à l'onomastique grecque :

Haryôtès > Apollonios	2 ex.
Harsytès > Apollonios	1 —
Haryôtès > Horos ⁽¹⁾	1 —

b) retour à l'onomastique indigène :

Apollonios > Senharyôtis	1 ex.
Apollonios > Sontôous	2 —
Apollonios > Senpbèkis	1 —
Hôrion > Haryôtès	1 —

3) Tendance à maintenir le nom divin d'un schéma de composition à l'autre :

Harémèphis > Haryôtès > Sontôous ..	1 ex.
Harémèphis > Haryôtès > Haryôtès ..	1 —
Harémèphis > Haryôtès	1 —

⁽¹⁾ Les trois séries pourraient donner à croire qu'il y a eu parfois tendance à l'hellé-nisation, si elles n'étaient immédiatement contredites par les quatre suivantes qui semblent révéler la tendance inverse.

Haryôtès > Harémèphis	1 ex.
Harpaësis > Senharyôtis	1 —
Haryôtès > Senpbèkis	1 —
Haryôtès > Pbèkis	2 —
Psensenharyotès > Pbèkis	1 —
Haryôtès > Senpsentbèkis	1 —

Certes, tous ces anthroponymes ne sont pas sûrement bompaïtes; certains sont seulement en relation possible avec la zone de Bompaé⁽¹⁾. Une particularité de l'ensemble, cependant, est la remarquable paucité des traductions grecques (*Tableau I*, § 5-7 = 44 ex.). Le milieu massivement indigène de Bompaé a gardé ses traditions cultuelles jusqu'au niveau de l'onomastique et maintenu avec une extrême vigueur le système de références indigène.

De la séquence finale, *ἱερεὺς ἱεροῦ Ἀρυάτου Ἐρμοῦ Ἀπόλλωνος θεῶν μεγίστων Βομπαή*, J. Quaeghebeur propose la traduction suivante : « *priest of the temple of Haryotès, Hermès, Apollô, Great Gods, (at) Bompaé* »⁽²⁾. Manifestement, il a fait des trois noms propres trois compléments parallèles de *ἱερόν*, désignant les trois divinités auxquelles ce temple est supposé avoir été consacré. Il y a plusieurs obstacles à cette interprétation. *Ἀρυάτης* est attesté, dans les textes grecs, comme « *Menschename* », non, semble-t-il, comme « *Göttername* ». C'est au titre d'anthroponyme qu'il figure dans les lexiques, *Namenbuch* col. 57-58,

⁽¹⁾ Dans le schéma $\delta\epsilon\eta\alpha \tau o\bar{u} \delta\epsilon\eta\bar{o}s \mu\eta\tau\bar{o}s \tau\bar{i}s \delta\epsilon\eta\bar{v}s \alpha\pi\bar{o} \text{Bo}\mu\pi\alpha\bar{v}$, seul, le nom du défunt peut être sûrement qualifié de bompaïte. En effet, l'indication de provenance ne concerne que lui et, de cette indication, on ne peut déduire que son père, sa mère ou son grand-père paternel étaient de même origine exactement. En bonne méthode, on ne devrait donc prendre en considération que les noms des défunt. Cependant, s'ils ont été déclarés $\alpha\pi\bar{o} \text{Bo}\mu\pi\alpha\bar{v}$, c'est qu'ils y avaient leur $\iota\delta\alpha$. Il y a donc de bonnes raisons pour que leurs parents, au moins, aient été

originaires, sinon de ce village, du moins de ses environs proches. Et il est probable que l'influence onomastique du *ἱερόν* de Bompaé se soit exercée sur une superficie plus vaste que le seul territoire urbain de la localité. Mieux vaut donc étendre l'enquête à tous les anthroponymes inscrits sur chaque étiquette, au risque de faire déborder la statistique sur des porteurs non bompaïtes.

⁽²⁾ Il faudrait corriger la trad. Quaeghebeur en « *very Great Gods* ». Il y a *μεγίστων*.

Onomasticon p. 55⁽¹⁾. Il serait donc étonnant qu'ici, par exception, Ἀρυάτης désignât le dieu et un tel emploi, compte tenu des innombrables attestations anthroponymiques du nom, eût été source d'équivoque pour les lecteurs du seul texte grec. D'autant plus qu'Horus est déjà désigné par Ἀπόλλων. Cette double désignation supposée a gêné J. Quaegebeur qui émet, *ibid.*, la supposition suivante : « (...) Apollo could hide a form of Horus that is perhaps different from the already cited Haryôtès ». Il ne paraît pas certain de la juxtaposition de deux formes différentes d'Horus dans le même temple (« could hide ... perhaps ») et ne dit pas en quoi différaient les deux formes supposées de cet Horus. On pourrait se demander aussi pourquoi le scribe a mentionné en transcription grecque l'une des formes de cet Horus (Ἀρυάτης), alors qu'il prenait bien soin de mentionner l'autre forme et Thoth en traduction grecque (Ἀπόλλων et Ἐρμῆς).

Il semble que les trois génitifs ne soient pas à mettre sur le même plan. Le premier, dans lequel on a toutes raisons de voir un anthroponyme, pourrait désigner le propriétaire du sanctuaire, les deux autres, qui sont des théonymes, désignant les divinités auxquelles le temple a été consacré⁽²⁾. Cette hypothèse conviendrait mieux à la nature d'Ἀρυάτης et ne paraît pas contredite par ce que nous savons déjà des conditions matérielles de la vie religieuse indigène. En effet, des particuliers possédaient des édifices cultuels et cette situation s'est maintenue à l'époque impériale⁽³⁾. Markos Aurélios Apollonios a pu exercer dans un lieu de culte privé.

⁽¹⁾ V. également Spiegelberg, *Eigennamen* p. 6*-7* n° 17, qui ne semble pas le considérer comme théonyme. Déjà, dans les lexiques anciens, il n'y a pas de mention d'Ἀρυάτης parmi les dénominations divines (F. Preisigke, *Wörterbuch, Abschnitt* 20 (a) p. 386-387, suivi par E. Kiessling, *Suppl.* 1 (1971) p. 437). Même silence, à date récente, dans G. Ronchi, *Lexicon Theonymon* I (1974) p. 166.

⁽²⁾ C'est l'interprétation que nous avons adoptée *ad loc.*, en traduisant : « (...) prêtre du temple possédé par Haryôtès qui est voué à Hermès et Apollon les très grands dieux ». On peut au moins reprocher au rédacteur une certaine obscurité par excès de concision. Une

formulation du type *ιερεὺς τοῦ ιεροῦ τοῦ ὑπάρχοντος Ἀρυάτην vel sim.* aurait dissipé toute équivoque. Mais, faute de place, le scribe a abrégé et écrit *ιερεὺς ιεροῦ* au lieu de *τοῦ ιεροῦ*, employé *Βομπανή* sans préposition, si bien qu'on peut hésiter entre (*άπὸ*) *Βομπανή*, qui indiquerait l'origine géographique du défunt, et (*ἐν*) *Βομπανή*, qui définirait l'emplacement du temple (cf. *CEML* 220 (*CRIPEL* 2 (1974) p. 240-241) qui porte *Ψευπρῆς* (...) *ἐν Ἀρτιρόου λαχαν(ο)πώλης*) et justifierait donc, ici, une hypothèse *ιερεὺς* (...) (*ἐν*) *Βομπανή*).

⁽³⁾ On pourrait citer l'exemple, depuis longtemps connu, d'Epoëris, propriétaire d'un

En conclusion, il convient d'ajouter un *ἱερόν* bompaïte à la topographie religieuse de l'Egypte gréco-romaine; autour de ce sanctuaire et dans le terroir circonvoisin, on constate une floraison onomastique originale, caractérisée par une forte prédominance d'emprunts au nom d'Horus et à sa traduction grecque en Apollon; enfin, le *ἱερόν* Ἀρυάτου est probablement à ajouter à la liste des sanctuaires privés, déjà connus.

6. — LES ÉTIQUETTES DE MOMIES CHRÉTIENNES EN LANGUE GRECQUE.

Les étiquettes grecques sûrement chrétiennes semblent n'être, actuellement, que cinq⁽¹⁾ :

- SB* 1190 : Ταῆσαι ἐβίωσεν εἴκουσι ὀκτὼ γ(ίνονται) Λ κη εἰς τὴν λαμ-
πρὰν ἀπῆλθεν
- SB* 3533 : ἐβίωσεν ἔτη Ὄριων) ἀμὴν ἄσ⁽²⁾
- SB* 10814 : Θατρὲ ἐβίωσεν ἐτῶν ὥε
- CEML* 807 : [[Ρεμπνα]] Τατεψενθαήσιος μητρὸς Ρομπνάθρε ἐβίωσεν ὡς
ἐτῶν εἴκοσι {ς} + − Κ
- CEML* 1115 : Ἀρτεμιδώρας Μικκάλου μη' τ'(ρὸς) Πανισκιαίνης πρεσβ' (υτέ-
ρας) ἐκοιμήθη ἐν Κ(υρί)ῳ

Que peuvent-elles apporter à notre connaissance du christianisme égyptien ?

Les étiquettes étant du domaine de la papyrologie documentaire⁽³⁾, il convient de les mettre en rapport avec d'autres textes documentaires chrétiens, le recueil

Isieion dans *P. Ent.* 6 = *P. Magd.* 9 (l. 2 : ἵπάρχει μοι ισιεῖον ...). O. Guéraud avait relevé déjà de nombreuses références de propriétés cultuelles aux époques hellénistique et impériale dans *Ent.* p. 15, notes 1-5, et 16, notes 1-2. Le témoignage de *CEML* 53 semble donc sans originalité par rapport aux témoignages antérieurs. Haryôtès étant un nom typique de la zone bompaïte, le particulier, dont nous supposons ici l'existence,

avait quelque chance d'être un notable du terroir.

(1) Il y en a deux autres : on peut signaler au moins deux attestations du monogramme du Christ dans G. Möller, *BDT* I (1913), 94 et 125. L'une est probablement fausse.

(2) Lire ἐβίωσεν ἔτη ἄσ.

(3) Entendue au sens large, puisque les étiquettes sont en bois.

de M. Naldini, *Il cristianesimo in Egitto* (1968) et les stèles funéraires du *Recueil* de G. Lefebvre (1907)⁽¹⁾.

Le recueil de Naldini rassemble 97 lettres dont 5 datent du II ou du début du III^P⁽²⁾ et 16 du III^P. *CEML* 1115 pourrait être la plus ancienne des 5 étiquettes, avec une écriture qui semble se situer à la fin du II ou dans les premières décennies du III^P; *SB* 1190 et 3533 paraissent se situer entre le début du III et le début du IV^P; *CEML* 807 aux III-IV^P et *SB* 10814 au IV^P. *CEML* 1115 serait donc approximativement contemporaine des premières lettres du recueil de Naldini. Cette situation suffirait à lui conférer de l'intérêt dans la chaîne des témoignages documentaires sur le christianisme égyptien.

M. Naldini signale des indices d'une précoce activité chrétienne dans certains secteurs d'Egypte⁽³⁾. Il semble que ce soit un fait acquis dès le II^P en Moyenne-Egypte⁽⁴⁾, au III^P en Haute-Egypte⁽⁵⁾. Le nombre élevé des fragments littéraires chrétiens qui datent de cette époque⁽⁶⁾ en apporte une confirmation.

⁽¹⁾ Les stèles funéraires chrétiennes publiées postérieurement figurent au *Sammelbuch* (v. les recensements opérés dans *ZPE* 21 (1976) p. 221 (Tehneh), p. 239 note 61 (Alexandrie), p. 241 note 74 (Akhmim)).

⁽²⁾ N° 1 (23 août 133^P, donc la plus ancienne), *o.l.* p. 34 : « (...) da ritenere cristiane non senza qualche riserva ».

N° 2 (II-III^P), *o.l.* p. 67 (à propos de la l. 11) : « (...) l'inciso non costituisce un evidente indizio di fede cristiana, ma è sufficientemente significativo ».

N° 3 (*id.*), *o.l.* p. 70 (à propos des l. 12-13) : « se non è decisiva, non manca tuttavia di qualche suggestività in favore della fede cristiana ».

Les n°s 4 (l. 19-20) et 5 (l. 3, 5-7, 8-9, 12, 20) portent des formulations indubitablement chrétiennes. Toutes les deux renvoient au début du III^P (sur les raisons de dater le n° 4 du début de ce siècle, *o.l.* p. 73; à propos du n° 5 (= *P. Harris* 107), I. Bell, *Evidences*

p. 197, proposait « environ 200^P »).

⁽³⁾ *O.l.* p. 34 : « (...) stando agli elementi significativi che ci forniscono le lettere del III secolo, in particolare la lettera n. 6 (...) doviamo logicamente supporre che nel II secolo fosse già in atto una notevole penetrazione del cristianesimo in Egitto, perchè è ovvio che a tali risultati non poté bastare qualche anno di lavoro e di predicazione ». Opinion partagée par de nombreux historiens (*o.l.* p. 34 note 4 et, en particulier, M. Roncaglia, *Histoire de l'église copte I* (1966), p. 179 et suiv.).

⁽⁴⁾ *O.l.* p. 67, note 3 : « Già nel II secolo il cristianesimo aveva una considerevole diffusione nel Medio Egitto ». V. également p. 34 et 58.

⁽⁵⁾ *O.l.* p. 58 : « (...) i numerosi martiri non solo in Alessandria, ma anche nella Tebaide, durante la persecuzione di Settimio Severo del 202 » (références note 3).

⁽⁶⁾ *O.l.* p. 58 : « L'inadeguatezza dei papiri epistolari a testimoniare la vita cristiana dei

Cette diffusion a-t-elle été partout égale ou plus rapide dans certaines zones que dans d'autres ? M. Naldini n'est pas le seul à pencher pour la seconde hypothèse⁽¹⁾. En sa faveur, il relève « *la distribuzione geografica di molte iscrizioni greche cristiane (...) nella raccolta Lefebvre* ».

Aucune des inscriptions du *Recueil de Lefebvre* ne semble antérieure au IV^P⁽²⁾. Or, brusquement, à partir de cette date, s'épanouit une floraison de stèles funéraires chrétiennes, particulièrement nombreuses dans quelques terroirs : la zone d'Alexandrie (56 témoins)⁽³⁾, le Fayoum (55)⁽⁴⁾, Tehneh (49)⁽⁵⁾, Rodah-Cheikh Abadeh (63)⁽⁶⁾, surtout Panopolis (113)⁽⁷⁾ et Hermonthis (154)⁽⁸⁾. Cette soudaine abondance n'étant pas née *ex nihilo*, on supposera volontiers que Panopolis et Hermonthis aient été parmi les sites les plus rapidement christianisés⁽⁹⁾. Or, c'est précisément du nom de Panopolite que les 5 étiquettes chrétiennes ont de grandes chances de provenir, la présomption d'origine panopolitaine étant particulièrement forte sur *CEML* 1115 où la mère de la défunte s'appelle Paniskiaïna.

Ces cinq étiquettes pourraient donc témoigner d'une présence chrétienne dans le Panopolite avant le IV^P et expliquer qu'elle se manifeste, après cette date, avec autant d'abondance. Il y a des chrétiens sûrement attestés à Panopolis au début du IV^P (v. *PLB* 19 (1978) p. 240 note 80).

secoli II e III è compensata dal numero considerevole di altri manoscritti cristiani di quel periodo giunti fino a noi. (V. également le Catalogue de J. Van Haelst (1976), *passim*).

(1) *O.I.* p. 58 : « *In base alle attuali nostre conoscenze si può ritenere che la diffusione del cristianesimo (...) sia avvenuta (...) in determinati distretti più che in altri* » (Autres références en note 7).

(2) M. Naldini, *o.l.* p. 34 et note 3.

(3) = Lef. 1-56. Nous avons évidemment donné un sens large à l'expression « *zone d'Alexandrie* ».

(4) = Lef. 71-113 et 784-795. Dans ces

séries, seuls les groupes 71-93 et 784-793 sont de provenance fayoumique assurée.

(5) = Lef. 117-165.

(6) = Lef. 167-229.

(7) = Lef. 283-350. Seuls, les n°s 283-295 sont sûrs. Les autres présentent les formulaires et les caractéristiques extérieures de l'épigraphie funéraire panopolitaine.

(8) = Lef. 383-528 et 796-803. Dans ces deux séries, seuls, les n°s 383-429 et 796-799 sont de provenance assurée.

(9) Ces indications de tendances sont confirmées par les publications de stèles chrétiennes postérieures au *Recueil de Lefebvre* (1907).